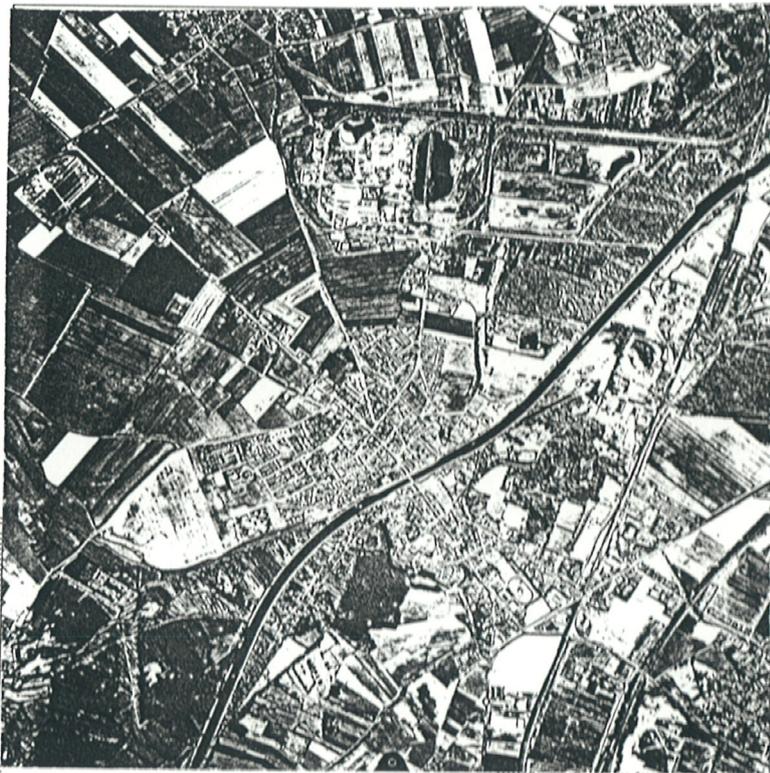


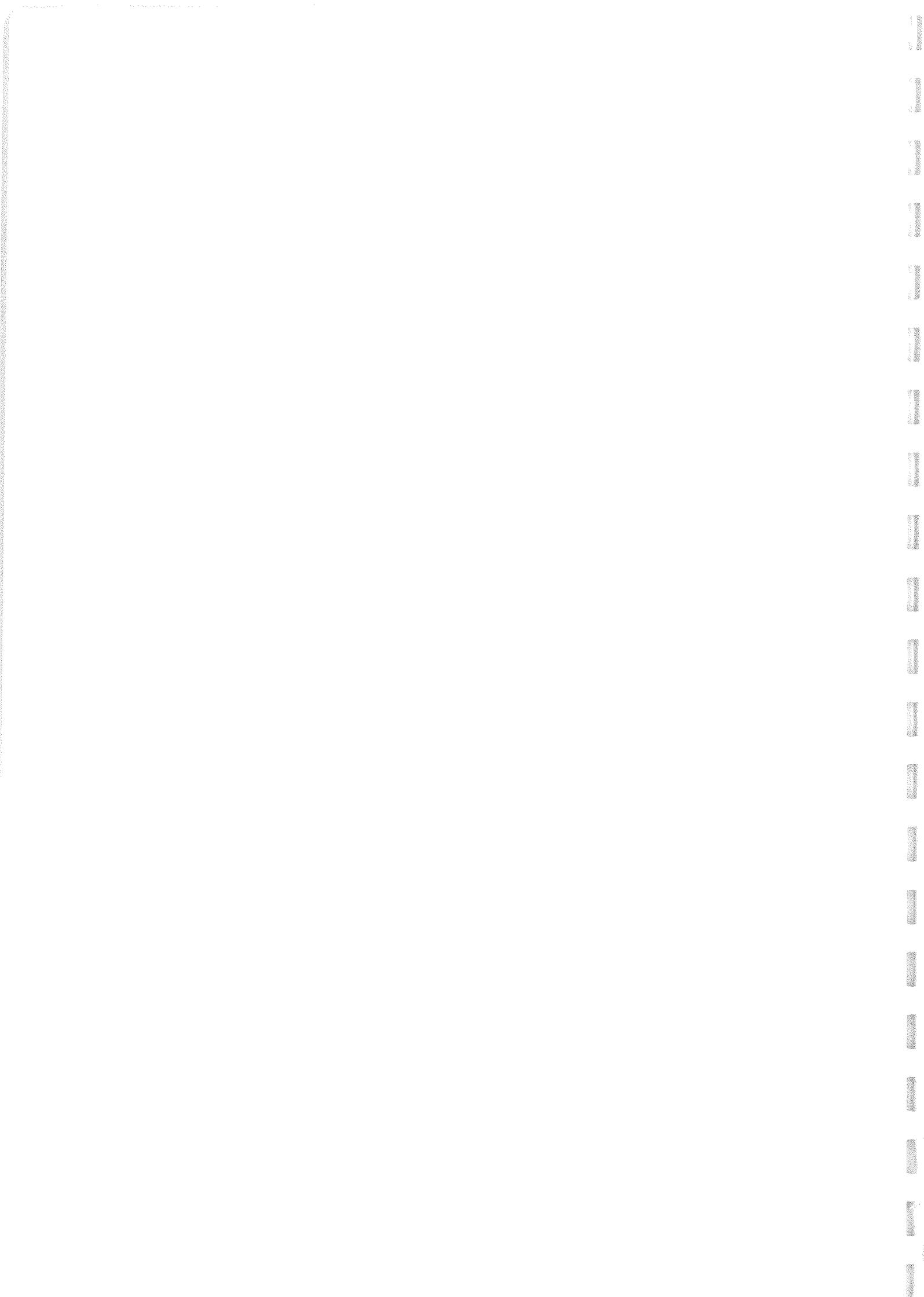
COMMUNE DE BOUCHAIN

Canton de Bouchain

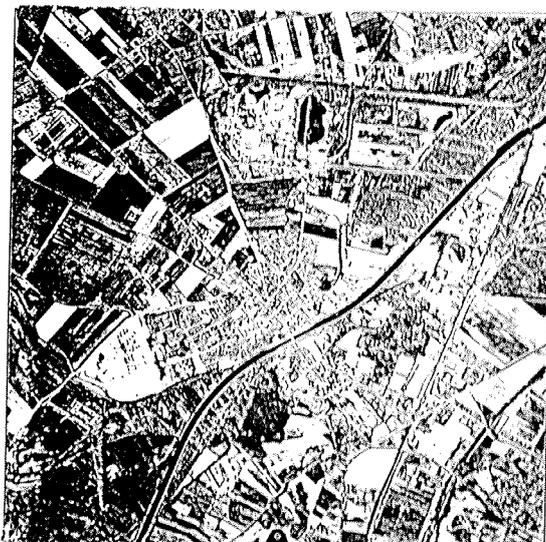


Éléments de contexte communal
en préalable au cahier des charges d'aménagement d'un
équipement culturel sur la place principale

Octobre 1997



SOMMAIRE



Présentation générale p 3

Configuration spatiale de la commune :

- . zones naturelles et végétalisées de la commune p 5
- . l'eau dans la commune p 7
- . l'urbanisme et son évolution p 9

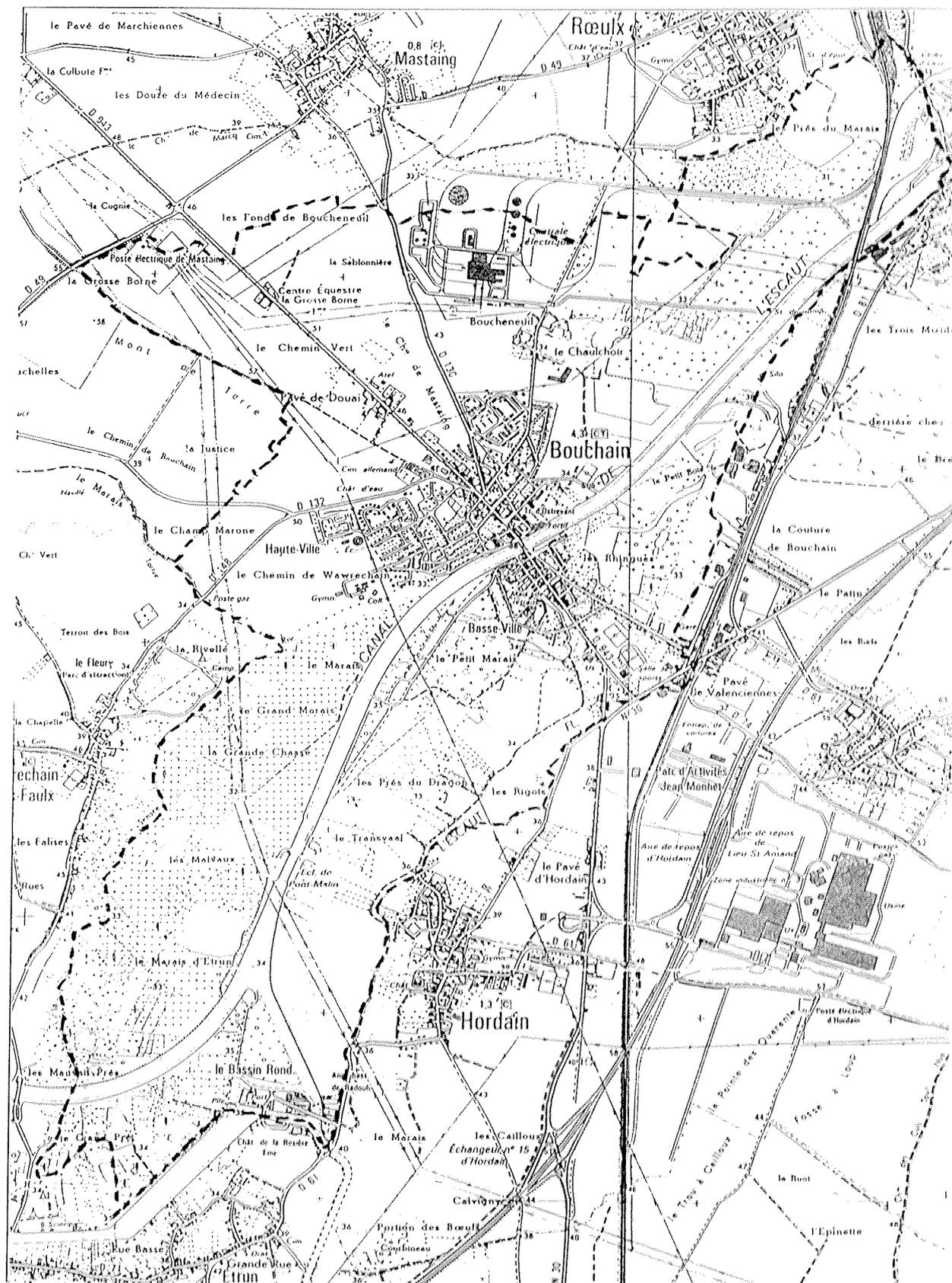
Enjeux d'aménagement et de développement :

- . à l'échelon intercommunal p 11
- . à l'échelon communal p 12

Le centre :

- . Structuration et fonctionnement p 13
- . L'Esplanade , place principale :
 - . rôles et potentialités du site p 14
 - . perception d'approche et lecture in situ p 15
 - . un équipement culturel pour cette place
- . contraintes principales d'insertion au site p 19

Territoire communal



D'après I.G.N 1/ 25000

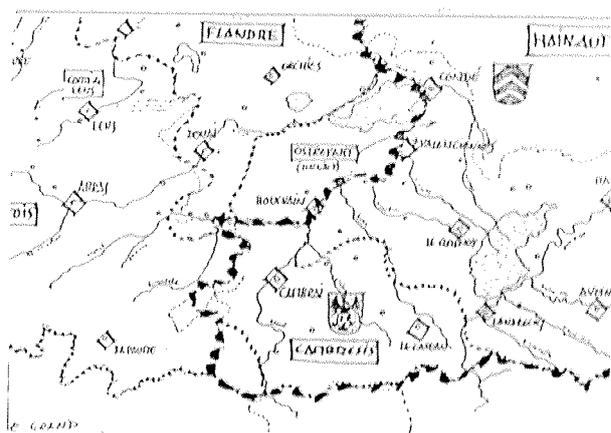
Présentation générale

la commune de Bouchain, au territoire vaste (1238 ha), est installée stratégiquement sur les versants de la vallée de l'Escaut, à sa confluence avec la vallée de la Sensée.

Les facettes paysagères de ce territoire sont assez contrastées et rassemblent des caractères à la fois urbains et industriels, liés au développement économique le long de l'Escaut, plus ruraux sur les secteurs de plateau l'encadrant et plus "naturels" dans les zones de fond de vallée humide comme la Sensée.

Une étude paysagère effectuée à l'échelle d'un territoire communautaire de 9 communes centré sur Bouchain a permis de déterminer plusieurs ensembles paysagers sous forme d'unités de paysage présentes sur le territoire de Bouchain (cf carte des Paysages).

Située sur un axe de passage et une ligne de frontière naturelle entre pays du Nord Bouchain a été très tôt, le lieu d'épisodes guerriers dont les premières traces remontent au IX^{ème} siècle, et la ville reste marquée historiquement par différentes époques de fortifications successives, encore présentes actuellement sous forme de souterrains, tour de guet, restes de douves ou de remparts le long du canal de l'Escaut.



Localisée à mi chemin entre les bassins de vie de Douai, Valenciennes et Cambrai, la commune subit depuis longtemps les influences de ces trois agglomérations notamment en termes économiques. Ce secteur a en effet suivi l'essor puis le déclin de l'exploitation minière et siderurgique du Valenciennois et du Douaisis, il se maintient aujourd'hui en conservant quelques activités industrielles le long de l'Escaut, mais bénéficie surtout de l'attractivité professionnelle des pôles de Valenciennes et de Douai tout en restant un site résidentiel apprécié pour son cadre verdoyant. Ce mode de vie se trouve facilité par un réseau de dessertes routières très rapide avec les grandes agglomérations (A 2, R.N 30).

Chef lieu de canton avec ses quelques 4300 habitants, Bouchain assure un rôle de pôle de services administratifs, culturels et commerciaux pour un certain nombre de petites communes à dominante rurale ou ouvrière des alentours.

Engagée dans un certain nombre de structures intercommunales à vocations diverses, Bouchain fait aussi partie de la Communauté de Communes de l'Ostrevant (C.C.O), créée depuis 1993 autour de 9 communes, et dont les compétences essentielles sont l'aménagement de l'espace, (valorisation et gestion du cadre de vie entre les bourgs) le développement économique, mais aussi le sport et la culture. Par sa position centrale dans le territoire communautaire, son niveau d'équipements et son poids historique Bouchain revêt un rôle de ville phare pour cette intercommunalité.

Carte des paysages



Extrait de la carte des paysages Conseil Général - CAUE

Handwritten text or markings along the left edge of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Configuration spatiale de la commune

1 - Les zones naturelles et végétalisées de la commune :

Quatre grandes zones sont identifiables sur le territoire communal et constituées pour la plupart de terres humides liées au lit de l'Escaut et de la Sensée ou de terrains remaniés conséquents à l'abandon d'activités industrielles.

Considérés comme patrimoine à protéger et valoriser, ces secteurs ont été placés en zones naturelles protégées (ND), lors de la dernière révision du P.O.S datant de 1996.

■ 1- Au Sud Ouest du territoire on trouve de vastes zones privées marécageuses constituées de peupleraies, de fossés et de tourbières (Le Grand Marais, la Grande Chasse, les Malvaux, Le grand Pré, ...) autour des anciens lits de la Sensée , de l'Escaut et du lieu dit le Bassin Rond .Ces secteurs encore préservés par leur privatisation, recèlent de grandes richesses floristiques notamment recensées dans plusieurs Z.N.I.E.F.F (Marais d'Etrun et des Malvaux), mais leur gestion reste d'abord soumise aux contraintes de la chasse au gibier d'eau et leur accès au public complètement impossible

■ 2- Au Sud de la ville , la zone située entre le canal, la Basse Ville, et le Vieil Escaut, appelée le Petit Marais, est composée une zone d'anciennes prairies humides du lit de l'Escaut, plantées et exploitées en peupleraies. Ces terrains, maintes fois remaniés lors des rectifications du canal de l'Escaut, et situés à proximité de la ville, ne sont évidemment pas aussi riches du point de vue naturel que les précédents mais pourront constituer une réserve d'espaces verts aménageables pour la commune s'ils deviennent publics.

■ 3- Le lieu dit "Les Rhingues", au Nord Est de la Ville, a aussi un passé complexe. Constitués de prairies humides et de saulaies anciennement paturées, ces terrains entouraient un bras de la rivière Escaut aujourd'hui comblé. Par ailleurs une partie de ce secteur s'est trouvé inclue dans le périmètre de pollution des sols conséquente à l'activité de l'entreprise chimique S.N.C.Z (Couleurs Zinciques). Aujourd'hui ce lieu bien végétalisé, représente une frange verdoyante de qualité pour la ville, même si elle n'est pas complètement accessible au public en raison de sa toxicité encore non traitée.

■ 4- Au Nord, le territoire communal parait beaucoup plus artificialisé. En effet, l'exploitation industrielle et minière ont laissé des traces encore bien perceptibles.

La rive gauche du canal offre, du Sud vers le Nord, plusieurs types de paysages reconquis par le végétal :

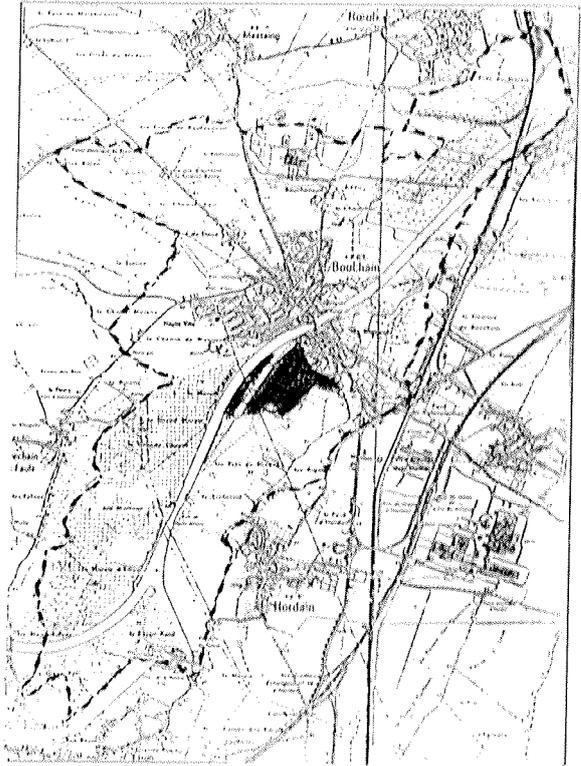
- zones de dépôt appartenant aux Voies Navigables de France, boisées naturellement et louées par E.D.F pour la chasse.
- secteur de la Compagnie française des Ferrailles dépollué et préverdi.
- ancien teruil (teruil de Roëulx) récemment revégétalisé par l'E.P.F .

Zones naturelles végétalisées

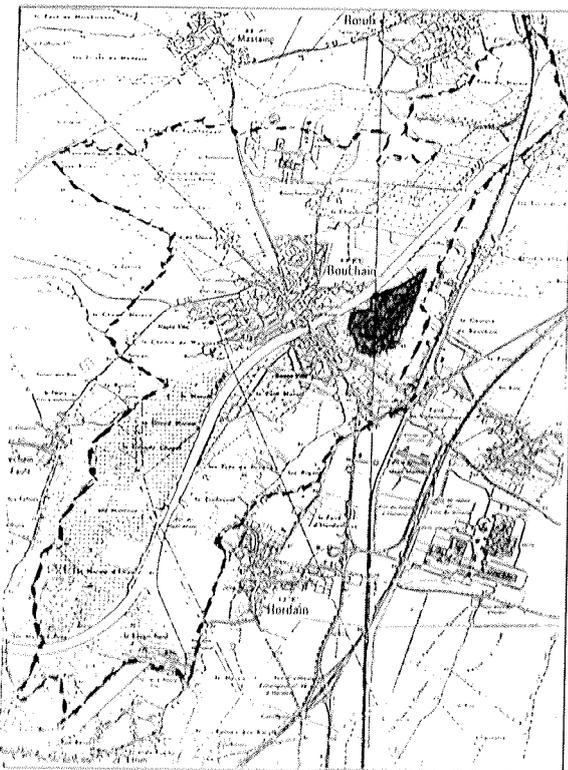
1



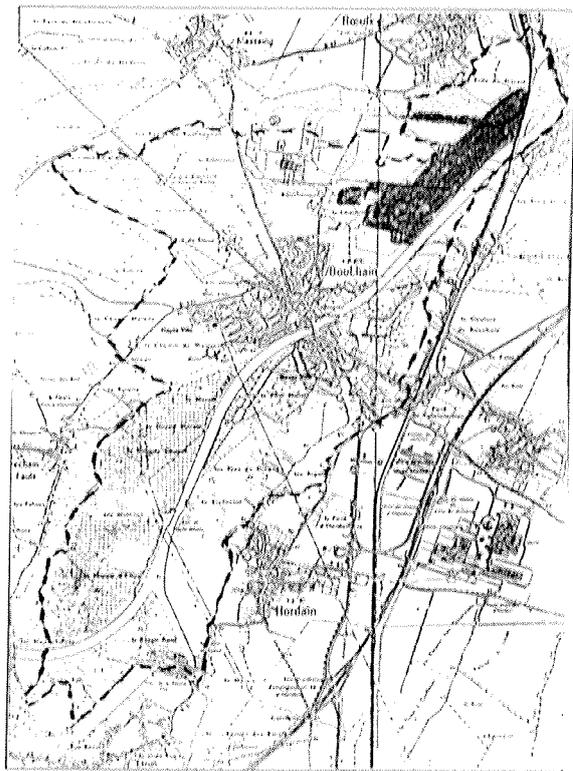
2



3



4



2 - L'eau dans la commune :

L'eau est omniprésente sur le territoire et se décline sous des formes bien différentes . Diffuse, canalisée, courante ou close elle véhicule des ambiances variées qui sont autant de pistes d'aménagement à exploiter dans l'affirmation de l'identité communale .

■ Le canal de l'Escaut :

Traversant le territoire de Bouchain du Nord au Sud, il représente l'axe principal de structuration spatiale et de fonctionnement de la commune.

Axe de transport fluvial avant tout , le canal a été un moteur économique incontestable pour ce secteur, pendant la période de développement de l'exploitation du charbon. Depuis la recession industrielle et minière, il devient progressivement porteur d'une nouvelle image d'axe bleu et vert pour les communes du valenciennois traversées.

Les voies Navigables de France, gestionnaires de ce domaine, ont donc, à la demande des collectivités locales, engagé un vaste programme de réhabilitation et de valorisation des berges (zones de dépôt, et chemin de halage), qui permettra, à terme une pratique de loisirs et de promenade plus qualitative et plus cohérente autour du canal. Aménagement du chemin de halage sur la section Bassin Rond/ Bouchain prévu pour l'année 1998.

■ La rivière de la Sensée :

Malgré son statut non domanial et son caractère privatif à l'excès, la vallée de la Sensée attire toujours autant. La partie actuellement accessible au public, sur le territoire de la communauté de Communes de l'Ostrevant, se trouve être le Bassin Rond, en partie sur Bouchain. Seuls, les abords du bassin appelé le Grand Large, permettent le développement d'activités de loisirs nautiques soutenues par les collectivités locales.

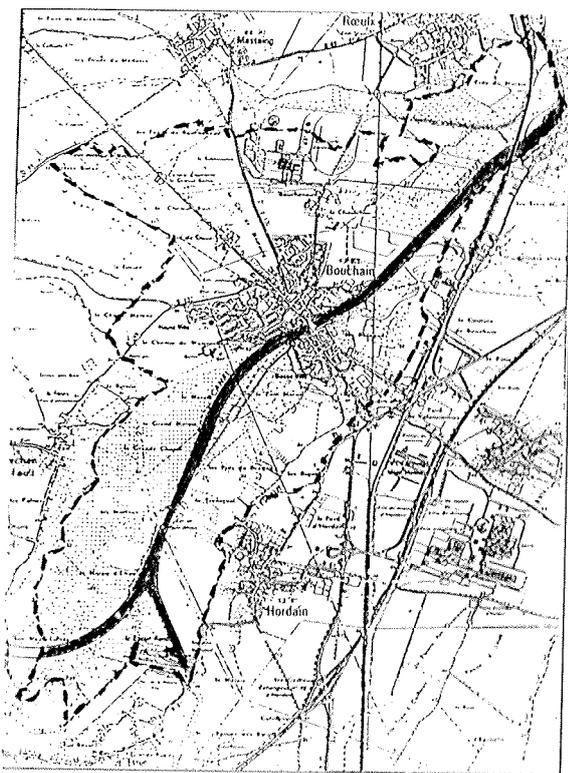
■ La rivière du Vieil Escaut :

Délaissée, lors de la création du canal parallèle, la rivière originelle de l'Escaut, est encore présente dans le paysage de la vallée de l'Escaut. Au sud Est de Bouchain elle traverse et irrigue des secteurs de prairies qui marquent son caractère encore agricole herbager. Sur ce linéaire, ses berges ont fait récemment l'objet de nettoyage replantations et remise en état des chemins de promenade par l'équipe intercommunale de gestion des espaces naturels. La rivière passe ensuite dans la ville de Bouchain , créant, par ses méandres, un élément attractif et perturbateur dans l'urbanisme du centre. Ses abords gagneront à être aménagés d'autant qu'ils desservent un certain nombre d'espaces publics encore sans vocation précise.

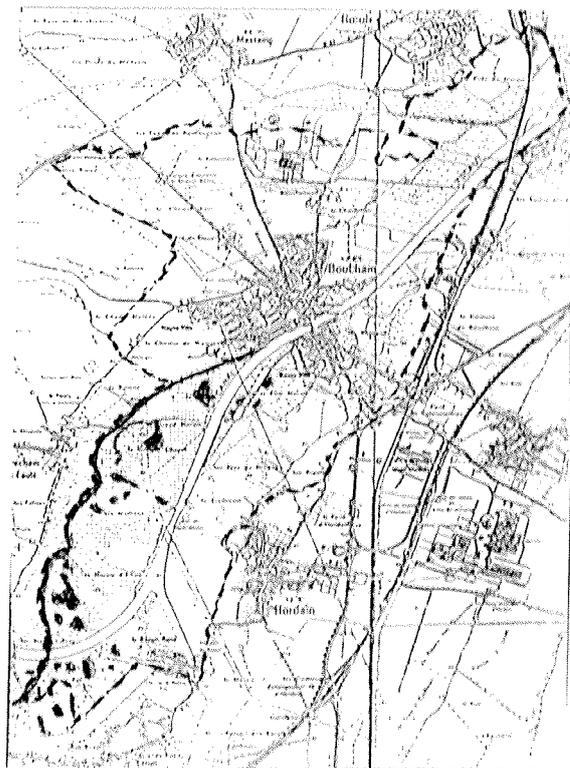
■ Les anciennes douves de la ville fortifiée

Elles forment aujourd'hui, au sud de la ville, une série d'étangs utilisés pour la ballade et la pêche .Réaménagés et replantés de façon plus naturelle, ils constituent une véritable ceinture verte pour la commune.

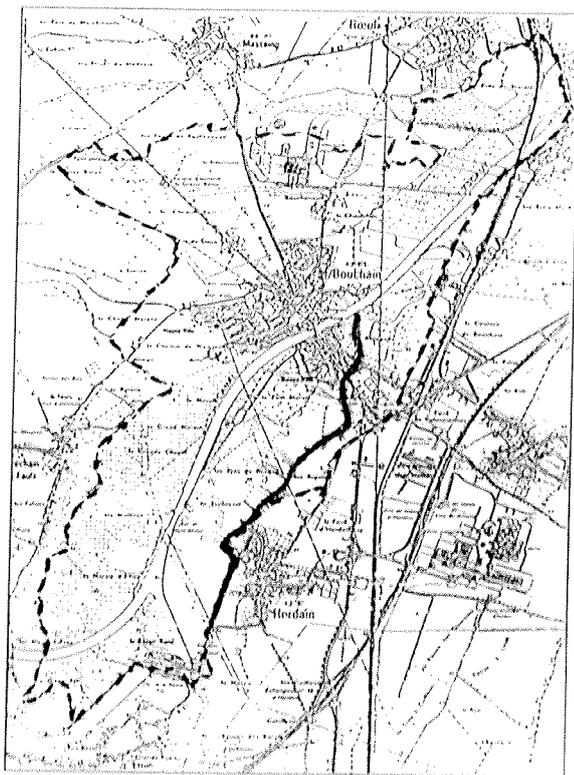
L'eau dans la commune



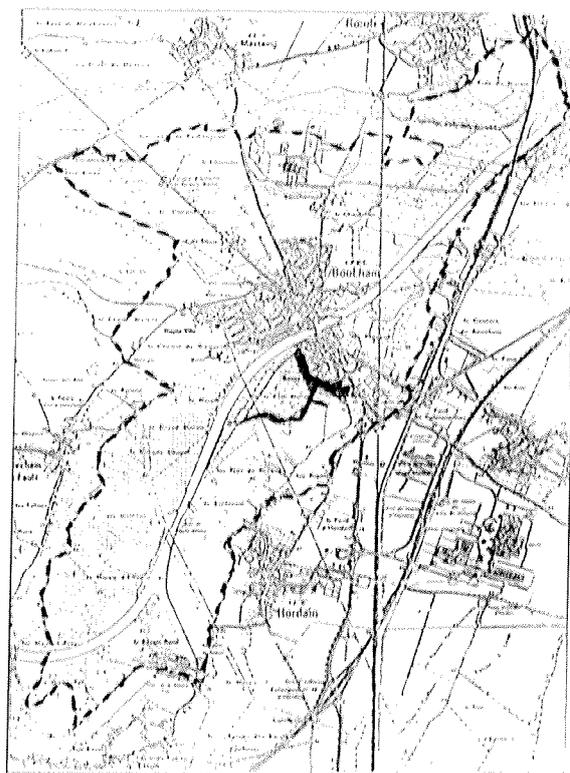
Le Canal de l'Escaut



La rivière de la Sensée



La rivière du Vieil Escaut

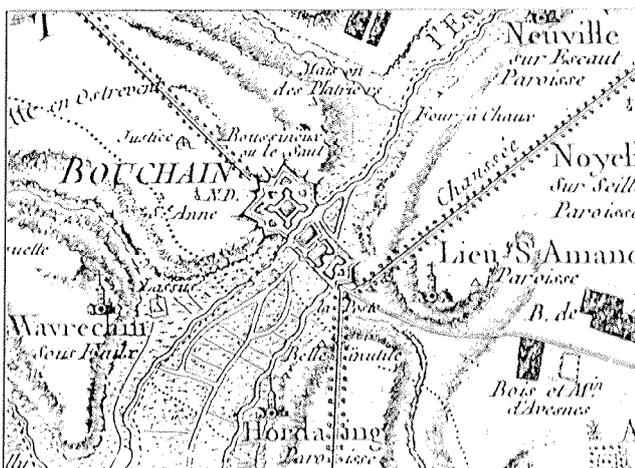


Les douves de la ville fortifiée

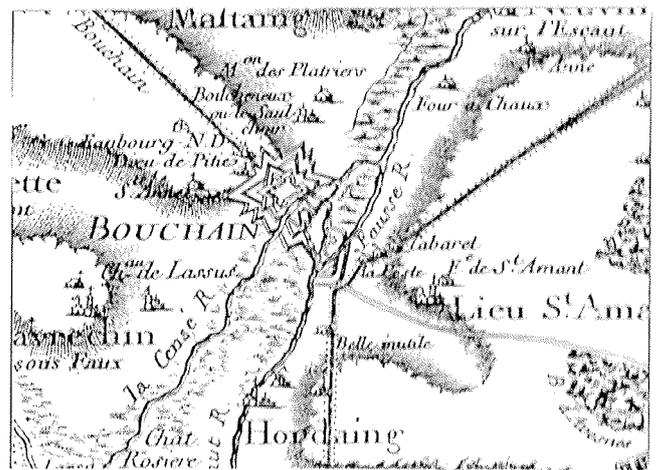
3 - L'urbanisme et son évolution :

Deux villes sont encore bien identifiées aujourd'hui, la ville haute et la ville basse, dont le noyau était organisé initialement autour de l'Escaut et de la rivière Sensée.

D'après les cartes du XVIIIème siècle, on s'aperçoit que Sensée et Escaut se rejoignent au delà de la ville Bouchain. La ville s'est structurée, en deux enceintes fortifiées positionnées à cheval sur les deux rivières, servant d'alimentation aux douves; la plus ancienne au nord était située en position haute sur le versant ouest du lit de la Sensée et en partie sur le plateau de l'Ostrevant. De celle ci persiste encore un morceau de rempart longeant l'Escaut (le Bastion des Forges) ainsi que la poudrière et la Tour de l'Ostrevant, correspondant à la première enceinte, renforcée ensuite par Vauban qui en constitua une des Villes Fortes du Pré Carré au XVIIème siècle. La deuxième partie fortifiée se trouvait dans le fond du lit commun aux deux rivières. De cette ville ne persiste que le tracé encore en eau, des douves construites entre les deux bras de rivière, au Sud de la ville (étangs et plans d'eau communaux) et au Nord (tracé et dérivations du Vieil Escaut).

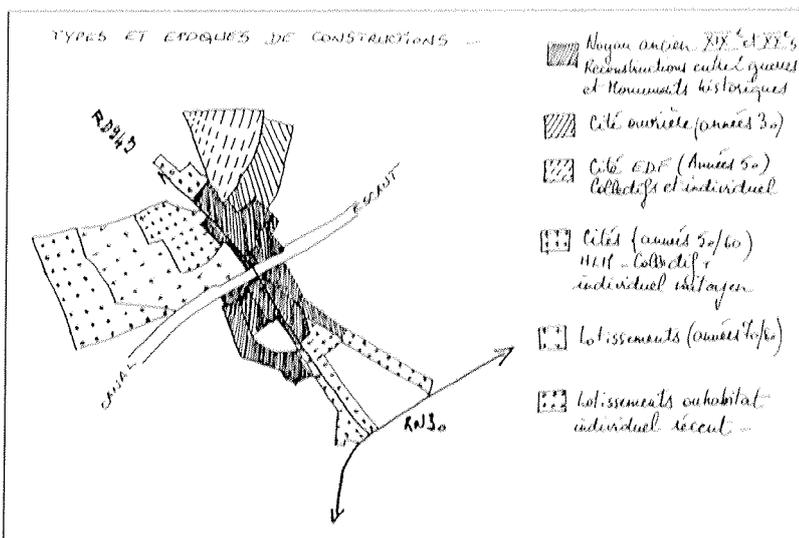


Extrait de la carte du Diocèse de Cambrai (1779)



Extrait de la carte de Cassini (courant XVIIIème siècle)

Le déagement de l'urbanisation par delà la limite des remparts s'est fait en plusieurs périodes au gré des évolutions économiques du secteur et surtout sur la rive nord de la ville, la ville Haute entourée de terrains plus sains et plus ouverts que la ville Basse.



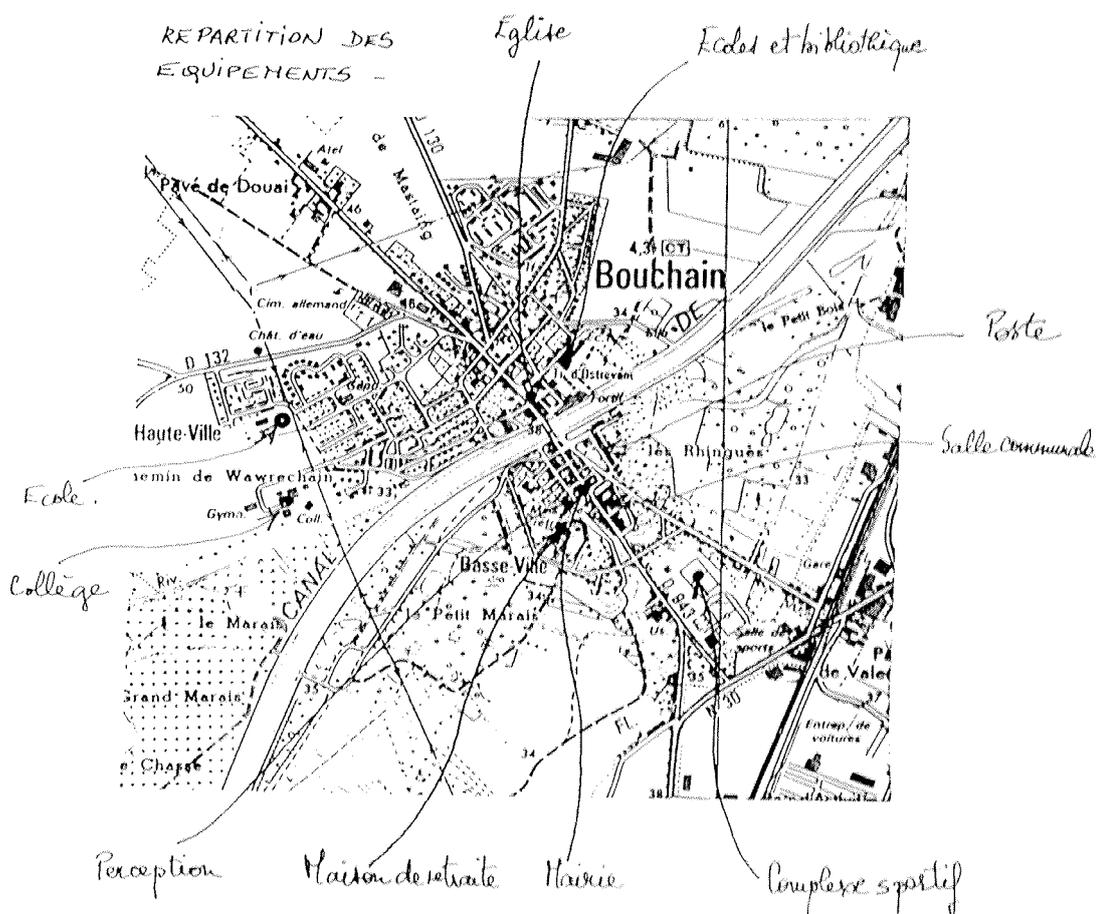
On distingue les cités ouvrières liées au développement de la mine, l'installation de la centrale thermique d'E.D.F, ou encore le développement du parc de logements locatifs et H.L.M communal dans les années 50 conséquent à l'essor de la sidérurgie dans le Denais. Les extensions urbaines récentes sont encore assez importantes et répondent à une demande surtout ciblée en matière d'habitat résidentiel de qualité. Elles se font sous forme d'habitat individuel le long des axes routiers principaux (R.D 943) ou d'opérations groupées, au Nord Ouest sur le plateau de l'Ostrevant.

Suite aux effets des deux dernières guerres mondiales, le centre de la cité a fait l'objet de vastes programmes de reconstruction. Bon nombre d'équipements publics (Eglise, écoles, ...) ont donc été rebatis et réadaptés aux besoins d'une population en évolution.

Aujourd'hui, en tant que commune résidentielle attractive, Bouchain compte investir dans la réhabilitation et la création d'équipements adaptés aux exigences d'une population périurbaine exigeante en matière de services de confort et de proximité.

Actuellement, l'ensemble des équipements se répartit entre ville Haute et Basse. Toutefois la ville Basse jouit d'une plus grande activité, notamment au niveau des services commerçants et administratifs. La ville Haute garde un caractère plus résidentiel, privatif et historique.

L'équipe municipale souhaite donc à la fois rééquilibrer le niveau des services proposés par chacune des deux parties tout en conservant à chacune son identité propre et, d'autre part, tenter de mieux relier les deux villes à travers un traitement plus qualitatif et peut être plus urbain des rives de l'Escaut.



En matière d'extensions urbaines, la commune s'est positionnée clairement, à travers la révision récente de son P.O.S en limitant, pour les années à venir, les opérations consommatrices d'espace tout en favorisant plutôt l'utilisation des dents creuses et la réhabilitation des logements vacants existants.

Dans le domaine économique, quelques petits secteurs ont été réservés, en périphérie des zones urbaines, le long des axes principaux (R.D 943 au Nord, R.N 30 au Sud) pour le développement maîtrisé d'activités artisanales et commerciales.

Enjeux d'aménagement et de développement

1 - A l'échelon intercommunal :

La Communauté de Communes de l'Ostrevant , à laquelle appartient Bouchain, s'est engagé dans une réflexion globale qui devrait la conduire à définir les orientations d'un schéma directeur d'aménagement et de développement de son territoire, à l'aide de la politique départementale d'Amélioration du Cadre de vie. Cette procédure doit permettre de dégager, à partir du diagnostic d'organisation et de fonctionnement du territoire, des principes de définition d'une image forte et cohérente à porter par l'ensemble des élus à l'échelle de leur commune. Mais elle doit aussi parvenir à guider l'organisme communautaire dans l'élaboration de son programme d'actions à court et moyen terme , pour la valorisation et la gestion qualitative des espaces et sites reconnus comme d'intérêt communautaire.

L'idée maîtresse du projet de paysage en cours , repose sur l'affirmation de l'Ostrevant comme terre de rencontre entre agriculture et industrie, entre campagne et ville. Dans cet esprit, l'Escaut a été reconnu comme élément fédérateur du projet communautaire.

Tout au long de sa traversée de l'espace communautaire, et au fil de l'eau il nous offre une déclinaison de milieux naturels maîtrisés et plus sauvages, ou de paysages urbains et industriels.

Un des objectifs principaux de la Communauté réside donc dans le fait de s'assurer du déploiement d'outils préopérationnels communaux comme intercommunaux adaptés au marquage de ces diverses facettes, au renforcement de leurs vocations respectives., ainsi qu' à leur continuité.

A l'examen de la carte synthèse de cette étude, Bouchain rassemble une palette de caractères et de fonctions primordiales comme le resserrement du caractère urbain et historique autour du Canal ou le rôle de la ville comme centre communautaire attractif sur le plan économique culturel et commercial. (cf carte synthèse ci contre)

Il sera donc intéressant de repercuter ces objectifs à l'échelon des projets communaux.

Par ailleurs, sur le plan opérationnel, des actions à court et moyen terme, associant la Communauté de Communes en maîtrise d'ouvrage directe, sont prévues sur un certain nombre de sites et de thèmes comme la création et le balisage de circuits piétons autour de l'Escaut urbain et industriel. (cf carte applications à court et moyen terme.)

2 - A l'échelon communal :

A l'aide du diagnostic succinct et partiel fait précédemment, quelques idées simples se dégagent :

■ **Bouchain possède des atouts urbains grâce une composition construite et vraie variée, aérée et démontre des qualités évidentes de cité résidentielle riche et attractive.**

En corollaire, on constate que les espaces publics de quartiers (espaces de loisirs, espaces verts, placettes,...) fonctionnent relativement bien alors que les espaces publics centraux ou liés à des institutions (Eglise, mairie, Poste,...) ne remplissent pas toujours bien leur rôle de parvis, la cause en revenant à une mauvaise organisation ou à un manque d'adaptation aux usages qui en sont fait.

En conséquence, le souhait des élus, sera de **parvenir à conforter l' image de "ville jardin "** qui se ressent quand on la parcourt. Parallèlement l'objectif primordial sera à la **restructuration et la dynamisation du centre ville** grâce à une gestion de ses "vides" (hiérarchisation et aménagement de voiries, liaisons, places,...) comme de ses "pleins" (réhabilitation, création de bâtiments publics, développement commercial, incitations à l'entretien du bâti privé,...)

■ **L' eau est un indéniablement un point fort de l'identité communale.** Il peut devenir un facteur de cohésion urbaine. On le retrouve mêlé à l'idée de nature au Sud du territoire, à l'histoire, en son cœur, ou encore aux loisirs (ceinture verte et bleue autour de la ville basse).

■ **Le végétal revêt aussi une place importante dans la lecture de la commune.** C' est un élément de vocabulaire dont la fonction n'est pas seulement de qualifier les espaces, mais de marquer leurs statuts et de souligner leurs vocations. Les espèces choisies, leur forme, ainsi que leurs modes de gestion sont autant de paramètres sur lesquels il est possible de jouer pour renforcer l'image végétale dominante de Bouchain, jouer sur la variété de ses quartiers et guider la découverte de son fonctionnement.

En conclusion, l'équipe municipale compte, parallèlement à la procédure d'Amélioration du Cadre de Vie communautaire, entamer une procédure similaire et complémentaire, à l'échelle communale à travers laquelle elle se donne pour ambition de :

- **Valoriser l'identité naturelle de la commune** en utilisant l'eau et le végétal comme éléments de vocabulaire forts de la qualification urbaine.
- **Harmoniser le développement des deux villes (Haute et Basse) l'une par rapport à l'autre** grâce notamment au renforcement des équipements de la ville haute (Ecoles, halte-garderie, ...) et à la restructuration du centre ville autour de la ville basse et de l'Ecaut (Institutions, espaces publics, commerces, ...)
- **Mener une politique de qualification urbaine par la limitation des extensions bâties aux dents creuses**, par la maîtrise foncière des espaces vierges du centre ville, et grâce au développement de programmes d'habitat locatif.

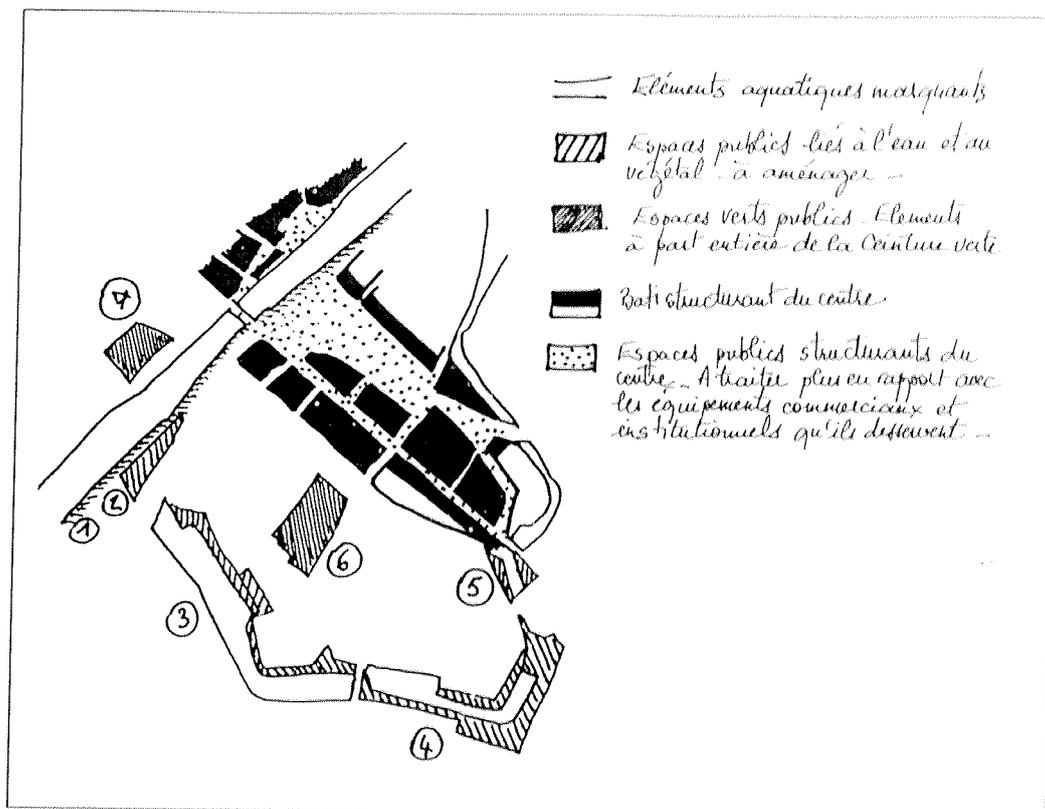
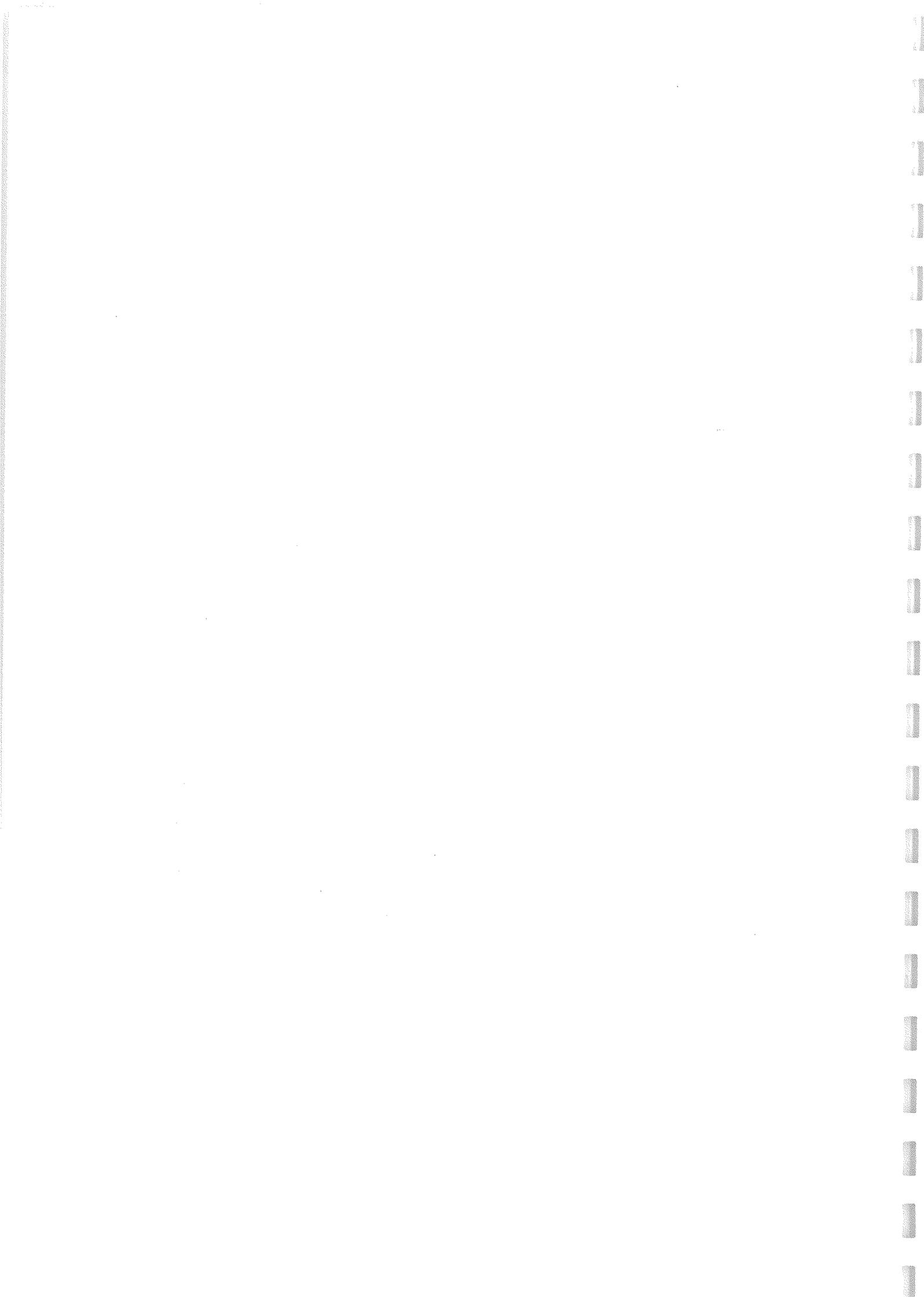


Schéma de synthèse des volontés d'aménagement communales sur le périmètre du centre dans le cadre des espaces publics.

La ceinture verte et bleue se constitue autour de l'aménagement d'un délaissé communal situé en contact avec le canal de l'Escaut (1), le chemin de halage qui s'y rattache, sera lui, traité par les Voies Navigables (2). Les étangs communaux, au Sud (3 et 4), sont en cours de traitement pour recréer notamment des berges plus naturelles, et adapter l'accueil du public, au départ de promenades (circuit de l'Escaut historique, de la ville fortifiée, ...). Des terrains sont disponibles autour du Vieil Escaut (5), pour la valorisation de ses berges et du passage de la rivière dans la ville. Un certain nombre d'espaces existants et aménagés comme le Parc de la Perception (6), ou la Place Turbier face à la digue Planstenier (7), contribuent aussi à enrichir la trame végétale du centre de Bouchain.

Par ailleurs, le cœur urbain de la ville se définit par un certain nombre d'espaces à revitaliser, et surtout à mettre mieux en relation aux institutions et commerces qu'ils desservent (voir chapitre suivant Le Centre).



Le centre

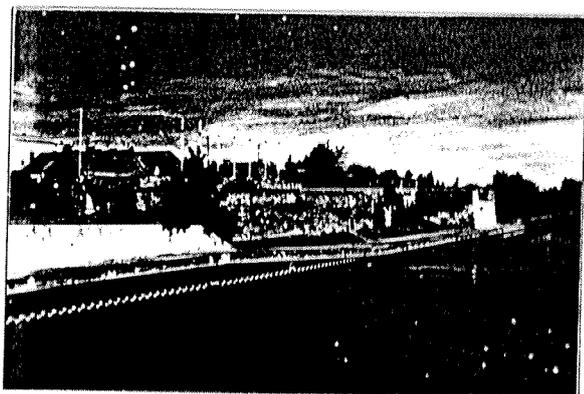
Structuration et fonctionnement :

Les deux parties actives du centre ville s'organisent principalement autour de la route départementale 943.

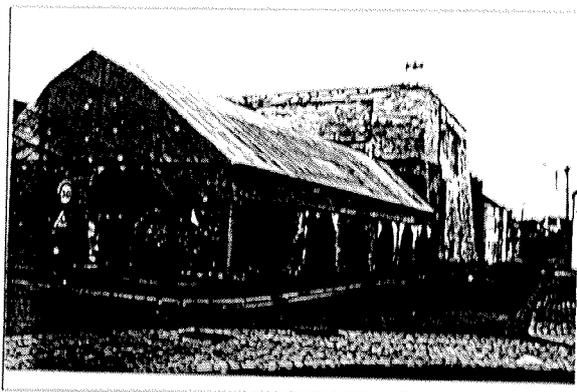
■ **Côté ville haute** quelques commerces présentent leur devanture à la rue principale (rue Léon Pierard).

C'est sur cette même rive que se concentrent les monuments historiques les plus importants de la ville : le long du canal, le **Bastion des Forges** (S.I. 1951) est le plus visible et accessible depuis les berges de l'Escaut, à l'arrière et en situation plus confidentielle se cache la **Tour de l'Ostrevant** (cl.M.H 1981), imposante construction à base carrée, faite de moellons calcaires, nettoyée récemment, et surtout perceptible depuis le pont sur l'Escaut. Dans la même rue de l'Ostrevant et s'appuyant contre la tour, la **Poudrière** (I.S.M.H 1981), bâtiment entièrement en briques, datant de la forteresse Vauban, actuellement en fort état de dégradation, non visitable et visible seulement depuis cette rue. Ces trois monuments sont propriété de la commune qui a d'ailleurs décidé de placer le Bastion de Forges en zone de patrimoine à protéger et à valoriser (N.D.c) au P.O.S.

L'église, bâtiment de la Reconstruction digne d'intérêt, est située dans le même secteur, et ne profite pas non plus d'une mise en valeur à sa mesure. Le traitement de ses abords immédiats (place T. Trimm et ruelles à l'arrière), ne suffisent pas à lui donner une présence depuis la rue principale.



Bastion des Forges



Tour de l'Ostrevant



Place L. Trimm

■ Côté ville basse

Sur cette rive, se concentre les activités commerciales et administratives les plus dynamiques de la ville.

Elles sont irriguées par deux axes routiers importants (Boulevard de la République (R.D943), et Boulevard Louis Havez) qui procurent, à la fois un afflux de clientèle de passage bénéfique aux commerces, mais aussi des nuisances dues à une circulation de poids lourds intense, rendant la vie urbaine difficile au quotidien.



En prolongement du Boulevard de la République, la rue Henri Durre dessert la plupart des commerces et la Mairie dont l'entrée principale se fait plutôt sur une petite rue à l'arrière (rue G. Cauchy) ainsi que la Perception.

Autre élément essentiel du centre; la place principale appelée Place Charles de Gaulle ou l'Esplanade. Positionnée le long du Canal de l'Escaut, et traversée par un des deux axes routiers, elle fait l'articulation entre la rue commerçante et la poste et accueille les manifestations communales régulières telles que marché et ducasse.

L'esplanade :

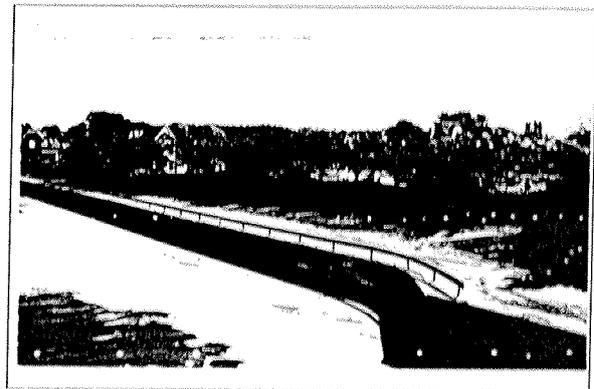
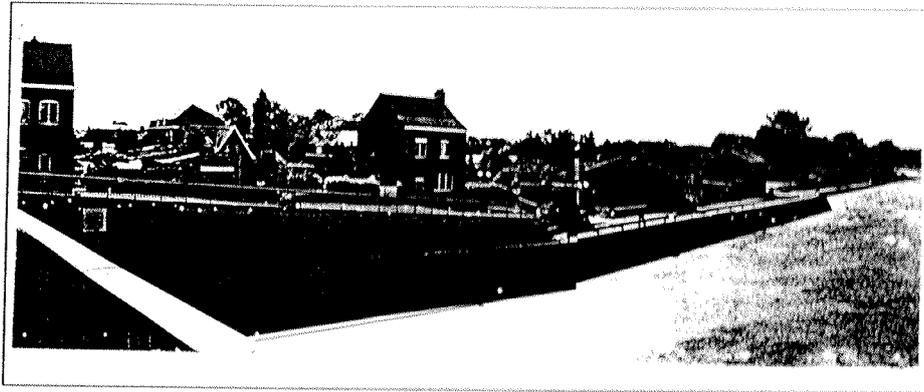
■ Rôles et potentialités de ce lieu :

Selon le souhait des élus, ce lieu doit jouer un rôle clé dans la restructuration du centre de Bouchain. Sa situation géographique lui permet de devenir un lieu stratégique pour l'image de la commune et de de la Communauté de Communes de l'Ostrevant. Un véritable espace vitrine et de vie urbaine, porteur des principaux enjeux communaux et intercommunaux :

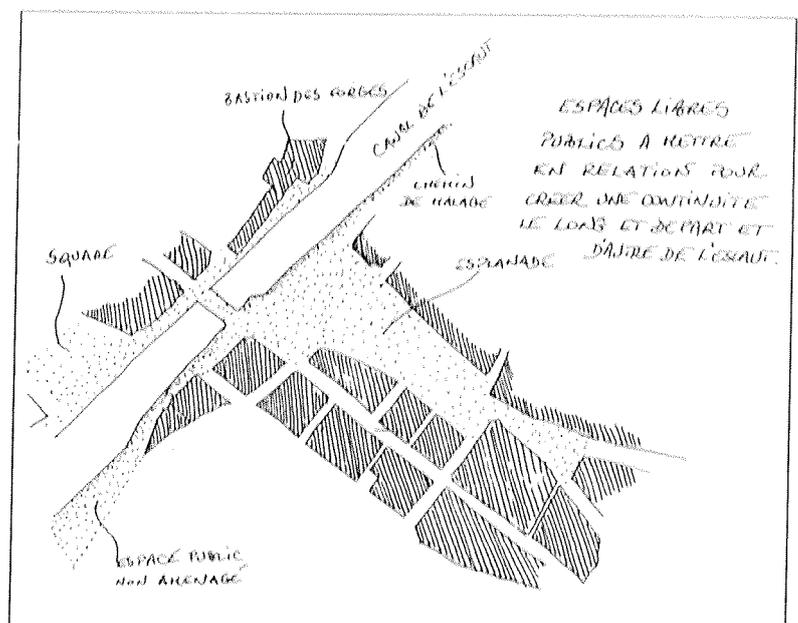
- un espace urbain de qualité
- un lieu démonstratif de la valeur patrimoniale et historique de la ville
- un espace de resserement entre les deux rives de l'Escaut, le point de soudure essentiel entre ville Haute et ville Basse.
- un lieu représentatif de la place de l'eau et du végétal dans la ville
- un espace fonctionnel assumant le rôle de rassemblement à l'occasion de manifestations publiques et de stationnement pour le centre commerçant.
- l'espace d'accueil pour un équipement à fonction culturelle permettant receptions, spectacles, et l'implantation d'une bibliothèque municipale.

■ Perception d'approche et lecture in situ :

En arrivant dans le centre depuis le Nord on ne repère pas la place tout de suite. On remarque par contre un certain nombre d'espaces libres peu ou pas aménagés, aux abords immédiats de l'Escaut (Digue Planstenier, chemin de halage, délaissé sur la rive gauche du canal,...)

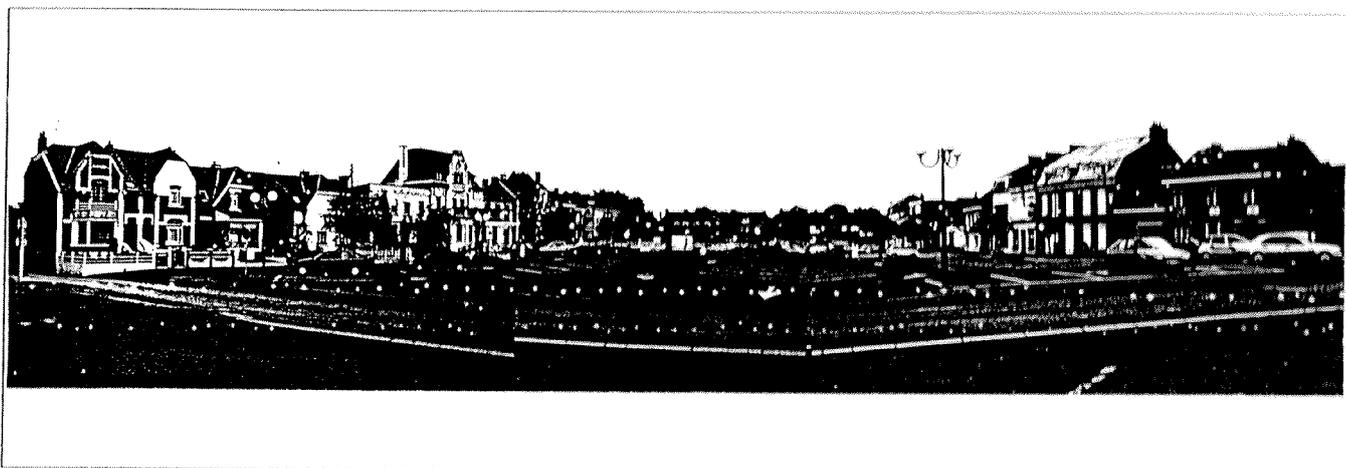


Qu'ils soient publics et communaux comme le square, l'espace délaissé, l'esplanade ou de pratique publique mais de propriété partenariale privée (V.N.F, D.V.I, ...) comme le chemin de halage, le pont ou la voirie départementale, l'ensemble de ces espaces gagneront à être mis en relation soit physique, soit en cohérence de traitement les uns avec les autres. De cette manière pourront être confortées, l'idée de resserrment autour de l'Escaut, et l'image d'un centre plus clairement identifié.



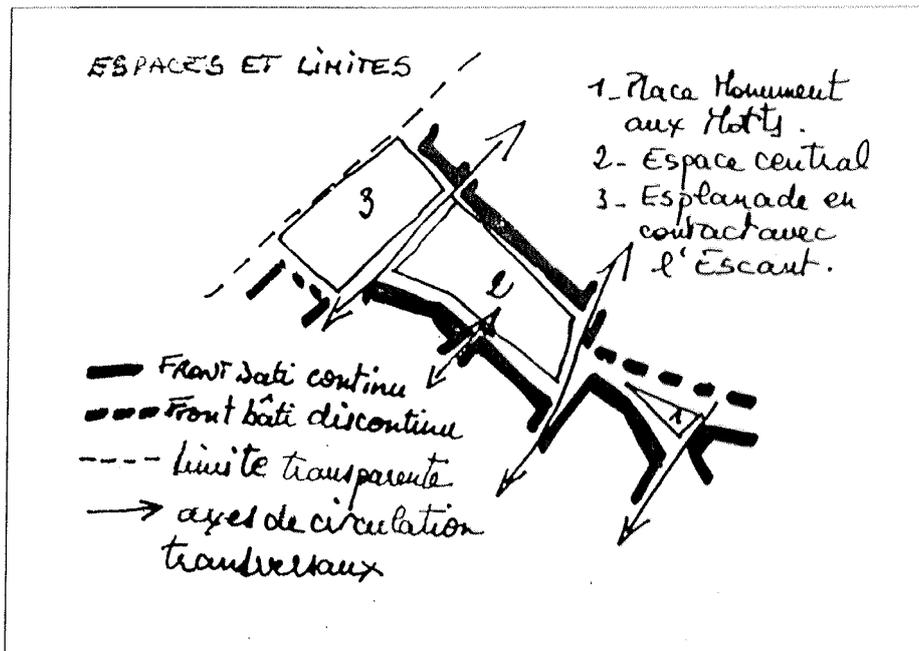
Actuellement la place se lit comme :

- 1- un espace très ouvert. Orientée Sud/Est, Nord/Ouest, de forme allongée, sa surface imposante s'oppose aux fronts bâtis relativement bas qui l'entourent, et ne parviennent pas à la cadrer.



- 2- un lieu dont les limites perçues se composent d'un front bâti de bonne qualité et relativement continu, côté Nord, mais plus médiocre et discontinu côté Sud. Le rang de maisons avec jardin de la face Nord marque une transition plus douce avec la place, qu'au Sud où le front à rue provoque un passage brutal entre verticale et horizontale.





En plan, on s'aperçoit que la place se subdivise en trois espaces successifs limités par des voies transversales. La Place du Monument aux Morts fonctionne comme un antichambre à l'esplanade. Les espaces 2 et 3 se perçoivent comme un seul, bien qu'ils soient découpés par plusieurs voies matérialisées au sol; ils fonctionnent comme des îlots.

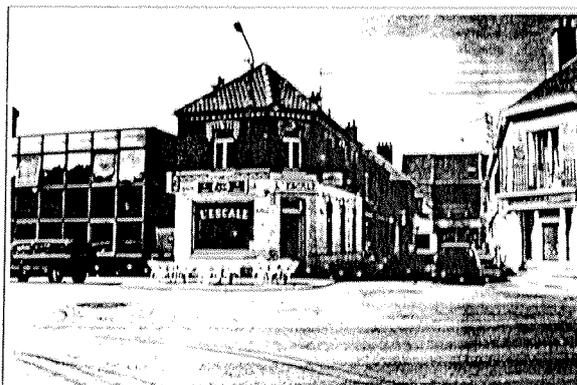
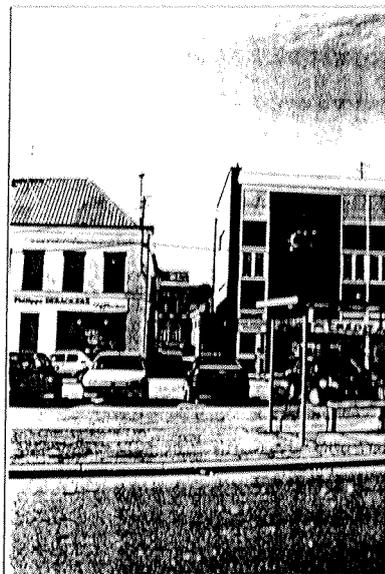
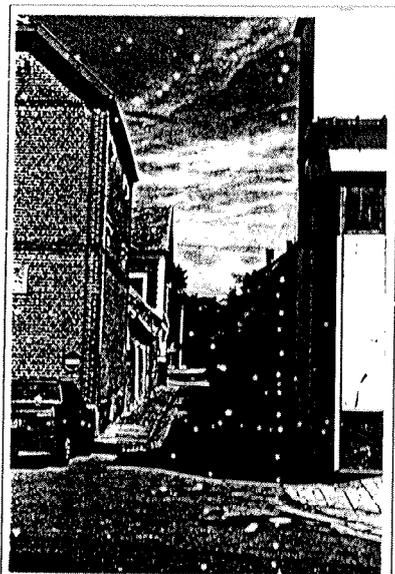
- 3- un terrain sans organisation apparente outre sa fonction de stationnement consommant toute la surface au sol. Plantations et mobilier urbain présents sur la place ne parviennent d'ailleurs pas à structurer verticalement l'espace.
- 4- un site peu en rapport avec le canal de l'Escaut, pourtant proche mais isolé de la place par une dénivellation de quelques mètres et une banquette plantée assez dense.
Cette même banquette jouant aussi un rôle d'écran vis à vis de l'autre rive de l'Escaut.

Le clocher de l'Eglise et la Tour de l'Ostrevant demeurent les seuls éléments de l'autre rive perceptibles depuis le bout de la place.



- 5- un lieu à l'ambiance éminemment routière. Même aux abords du pont de l'Escaut la place prépondérante de la voirie a tendance à "gommer" l'image du cœur de la cité.

- 6- Outre la présence de voies matérialisées dans la traversée de la place, on constate la présence de plusieurs ruelles reliant transversalement la place à la rue commerçante mal exploitées en termes de passage ou simplement comme lien visuel entre les deux lieux .



■ Contraintes principales d'insertion d' un équipement culturel phare sur l'esplanade :

En accord avec ce qui a été dit précédemment, plusieurs points, utiles à souligner, conditionneront les partis adoptés pour le positionnement d'un bâtiment à vocation culturelle sur l'Esplanade.

- localisation dans le périmètre des 500m de bâtiments et sites classés et inscrits
- Surélévation prévue du tablier du pont sur le canal, pour augmentation du tirant d'air, dans le cadre des travaux de mise à grand gabarit du Canal de l'Escaut.
- Aménagements prévus (1998) sur le chemin de halage, entre le Bassin Rond et Neuville sur Escaut, par les V.N.F (Refection des sols, plantations, facilitation des accès aux piétons,...)

En conclusion, cette série d'informations et de remarques orientées, constituent un préalable au programme d'élaboration du projet d'équipement culturel. Les objectifs visés à travers ce document, sont tout d'abord d'aider les maîtres d'œuvre consultés à saisir le contexte stratégique communal dans lequel ils vont intervenir, à appréhender plus précisément les données spatiales du site dans lequel s'insérera le futur bâtiment, et enfin pour convaincre qu'une réflexion étroitement coordonnée entre le devenir de la place, et l'implantation de l'équipement seront un gage de cohérence avec les actions futures menées à l'échelle communale et intercommunale, au titre de la politique d'Amélioration du Cadre de Vie.

Bibliographie

- **P.O.S communal** - (Révision 1995)
- **Les fortifications de la région Nord / Pas de Calais** - Etude préalable Juin 1989-
E. Poncelet - Architecte en Chef des Monuments Historiques
- **Etude Trame Verte - La lecture des paysages** - (Octobre 1993)
Conseil Général du Nord/ C.A.U.E du Nord
- **Etude F.A.C.V de la Communauté de Communes de l'Ostrevant** - (en cours)
Atelier Nord Paysagistes D.P.L.G, Y. Joubrel
Historien, Quatr'A A rchitectes D;P.L.G, Osmose
B.E.T Environnement

Equipe permanente attachée au secteur :

Architecte	Marc Panten
Ecologue	Vincent Levive
Paysagiste	Anne Braquet
Assistant d'étude	Christophe Rouvres
Secretariat	Monique Dhoedt

**Ce document a été réalisé par
Anne Braquet Paysagiste**